

Jugement par défaut

44/2025 du 17.01.2025

Il est porté à la connaissance de **Théo STOCKLAUSEN**, né le 17 mai 1979 à Luxembourg actuellement sans domicile connu, qu'il a fait l'objet d'un **jugement par défaut rendu en date du 17 janvier 2025 portant le numéro 44/2025** par le tribunal d'arrondissement de et à Diekirch dans le cadre du dossier inscrit sous le numéro de notice 7566/23/XC.

Le jugement en question, peut être retiré, du lundi au vendredi entre 08:00 heures et 12:00 heures et entre 14:00 heures et 18:00 heures, au guichet du Parquet près le Tribunal d'Arrondissement de Diekirch, Palais de Justice, place Guillaume, L-9202 DIEKIRCH.

« Le présent avis fait courir les délais des voies de recours à partir du cinquième jour suivant celui de la publication. »

Le Parquet près le Tribunal d'Arrondissement de Diekirch.